

**Les propos publiés ci-dessous le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.**

**POUR LA LISTE  
UNION SOCIALE TRAITONNE**

Texte non communiqué

**POUR LA LISTE  
LE TRAIT DE COULEUR**

Gouverner, c'est prévoir ...  
C'est une des expressions favorites de Monsieur Le Maire...

Cette expression devrait normalement s'appliquer dans l'anticipation des préparations des conseils municipaux, dont les dysfonctionnements sont régulièrement signalés par l'opposition.

En effet, selon les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, la municipalité doit mettre en place des conventions avec les associations qui perçoivent une subvention.

Bien évidemment il eût été recommandé de hiérarchiser cette mise en place en commençant par les associations bénéficiant des subventions les plus importantes et notamment celles dépassant 23 000 euros, seuil d'obligation.

Nous avons pu constater d'une part, que cet ordre n'était pas respecté, certaines petites associations étant conventionnées avant les plus grandes.

D'autre part, le contenu de ces conventions doit être étudié, analysé et doit recevoir l'aval de la commission associations. Elles doivent ensuite être validées par le conseil municipal.

Or les documents présentés au dernier conseil municipal n'ont pratiquement jamais été conformes à ceux qui avaient été vus auparavant en commission. Le contenu d'une convention a été modifié **après le passage en commission, ce qui n'est pas respectueux du travail effectué par celle-ci**, et a entraîné par conséquent un vote négatif de l'opposition.

En effet, cette convention, présentée en urgence par Monsieur le Maire, « sous la pression du percepteur » qui aurait bloqué la subvention de l'association concernée, n'avait strictement plus rien à voir avec celle validée par la commission associations.

Nous passerions sous silence de tels faits, s'ils étaient rares ou inhabituels. Mais ils sont répétés systématiquement. Or les élus doivent pouvoir se prononcer en ayant pleine connaissance des éléments des dossiers liés aux délibérations. Nous disposons parfois de peu d'éléments joints à celles-ci, ce qui ne nous permet pas toujours de voter en pleine connaissance des dossiers et nous amène à nous réfugier dans l'abstention ou le vote contre. Ce qui est grave !

Notre groupe a également fait un certain nombre de propositions.

Par exemple, au cours du Conseil municipal du 18 Mars 2009, celle de l'installation d'un Conseil municipal de jeunes qui devrait permettre un travail de sensibilisation à la citoyenneté, et également au Conseil Municipal du 22 Juin 2009 la mise en place d'une commission de suivi des consultations de prix et suivi des travaux, permettant ainsi d'accentuer notre rigueur budgétaire et d'augmenter notre contrôle de qualité des travaux effectués.

**Nos propositions ont été écoutées attentivement, mais ont-elles été entendues ?**

D'autres questions, formulées à plusieurs reprises, restent sans réponse, telle que notre demande du coût de l'Armada pour la municipalité...

Enfin, l'aire d'accueil des gens du voyage, ouverte depuis le 23 Juin 2009, a permis de rendre le parc Guérillon aux Traitonnes et Traitons. Et pourtant, entre le 23 Juin et le 10 Juillet, date de communication de cet article en mairie, elle reste pour le moins... déserte ! Espérons simplement que l'investissement soit à la hauteur de son fonctionnement !

Pour Le Trait de Couleur,  
Cécile Galhaut, Patrick Callais.  
www.letraitdecouleur.net

**POUR LA LISTE  
LE TRAIT AVEC VOUS**

**Ah ! Mon beau château ! ... Le mien est plus beau ...**

Vous avez tous eu connaissance de la majoration de 60 % des impôts locaux, décrétés pour 3 ans, par le préfet, pour payer la nouvelle mairie construite par l'ancien maire de Doudeville ?

Vous avez tous également entendu parler du projet d'une nouvelle mairie au Trait ?

**Pour qui ?**  
**Pour quoi ?**  
Faut-il vraiment copier les erreurs des voisins ?

L'aménagement urbain est une priorité au Trait. La ville, étendue de la Zac de la Hauteville aux Maisons Blanches avec des commerçants depuis l'église Saint-Nicolas jusqu'au Val des Noyers, présente les problèmes que vous connaissez bien : l'éloignement, l'isolement, les difficultés de circulation en voiture, à vélo, à pied, la saturation des parkings, le danger permanent pour les enfants ou les personnes âgées, le temps perdu dans les déplacements etc...

Même dans les petites rues, le stationnement aberrant, la vitesse excessive sont des risques importants.

Et les enfants qui n'ont aucun endroit où jouer, jouent au ballon au milieu des rues...

Tout cela mérite **une vraie consultation des habitants**, tant par la création de **conseils de quartiers**, que par une étude sérieuse des **besoins des habitants**. Nous nous étions engagés dans notre programme électoral à vous interroger, et à tenir compte de vos dépenses pour l'avenir du Trait.

Un nouveau projet d'aménagement du centre ville est en cours, autour de la construction d'une nouvelle mairie.

Avant d'engager des dépenses et des nuisances majeures pour ce nouveau projet immobilier :

**Avez-vous été consulté ?**  
**Avez-vous une idée claire et précise de ce qui est préparé et décidé par l'équipe de la majorité municipale (qui vote déjà l'achat de bâtiments en vue de ce projet) ?**  
**Ce projet est-il vraiment utile ou nécessaire ?**  
**N'y a-t-il pas d'autres projets plus importants ou plus urgents à réaliser en priorité ?**

Trois paramètres nous semblent indispensables pour prévoir votre avenir au Trait :

- le nombre d'habitants a diminué,
- la Taxe professionnelle (et donc les revenus de la ville) va subir une baisse importante.
- Vos idées, vos suggestions pour améliorer la vie quotidienne dans votre ville.

**Ces éléments ont-ils été pris en considération ?**

Certainement pas !

Point n'est besoin d'interroger les habitants pour ceux qui pensent que gouverner, c'est prévoir seul, sans prendre l'avis des intéressés.

**Car, bien sûr, mon château sera le plus beau !**

Qu'en pensez-vous ?

Martine Tillaux et les Verts pour Le Trait avec vous